

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### 1 Jeu-concours sur Instagram

- 1.1 Le jeu-concours est organisé par la société DKV Luxembourg S.A., 11-13, rue Jean Fischbach, 3372 Leudelange, Luxembourg (ci-après « DKV LU »).
  - 1.2 La participation débute le **02/07/2018 à 08h00** et se terminera le **30/11/2018 à minuit**.
  - 1.3 La participation est gratuite.
  - 1.4 Le jeu-concours n'a aucun lien avec Instagram et n'est en aucune façon sponsorisé, soutenu ou organisé par Instagram. DKV LU renonce à faire valoir auprès d'Instagram toute prétention de participants en rapport avec ce jeu-concours.
  - 1.5 Les lots suivants sont mis en jeu :
    - 1er prix: Adventure  
Gagner un saut en parachute en tandem au Luxembourg pour une personne! Et pour que ce souvenir reste inoubliable, un film vidéo de votre saut vous sera offert ! (date à fixer selon les disponibilités)
    - 2ème prix : Séjour en ville  
Une nuit avec petit-déjeuner pour 2 personnes à l'hôtel design Sofitel Luxembourg le Grand Ducal, avec apéritif au bar élégant « L'Observatoire » situé sur le toit. Participe et apprécie la vue panoramique sur le centre historique de la ville
    - 3ème prix : Évènement en Groupe  
Activité de plein air exclusive au Luxembourg avec tes amis – vous avez le choix entre l'accrobranche, une ballade agréable en canoë ou une descente effrénée en rafting en eau vive ! (max. 10 participants ; valable à partir du début de la saison 2019 ; date à fixer selon les disponibilités)
    - 4ème - 8ème prix : Fitness-package chez Luxfit  
5 x 1 formule fitness professionnelle au centre de fitness Luxfit, incluant une analyse corporelle + conseils, un entraîneur personnel et ton programme d'entraînement personnel pendant 4 semaines ! (Rendez-vous selon disponibilité)
    - 9ème – 15ème prix : Mode & Équipement outdoor  
7 x 1 bon d'achat d'une valeur de 150 € pour ton matériel Outdoor - avec un peu de chance, tu seras parfaitement équipé pour ta prochaine aventure !
- La liste des prix ainsi que le type et le nombre de gains seront annoncés sur le site **[www.loveluxembourg.lu](http://www.loveluxembourg.lu)**.

### 2 Participation/Déroulement

- 2.1 La participation est ouverte à toutes les personnes physiques âgées de 18 ans révolus et vivants dans l'UE. DKV LU ne pourra être tenue responsable du non respect de cette condition de participation dans le cas où l'âge du participant serait renseigné de manière erronée ou volontairement fausse sur son compte Instagram.
- 2.2 Les participants qui respecteront la procédure de participation suivante et la période limite de participation fixée du **02/07/2018 à 8h00** au **30/11/2018 à minuit** prendront part au tirage au sort.  
La condition nécessaire à la participation est de publier un post (photo ou vidéo) sur Instagram montrant un lieu / moment / site du Grand-Duché de Luxembourg qui a rendu le participant heureux et a représenté pour lui un moment de bonheur. La publication doit être marquée des deux hashtags **#loveluxembourg** et **#lovelux2018**.

- 2.3 La participation est uniquement possible sur Internet et exige l'inscription sur Instagram. Les utilisateurs d'Instagram dont le profil n'est pas visible pour tous les utilisateurs ne pourront pas participer.
- 2.4 Chaque personne peut participer plusieurs fois au jeu-concours.
- 2.5 La participation par le biais de services de concours, de procédures automatisées de participation de masse ou d'autres manipulations n'est pas autorisée.
- 2.6 En cas de violation des présentes conditions de participation, DKV LU se réserve le droit d'exclure le participant du jeu-concours. Le cas échéant, les gains pourront être refusés ultérieurement et leur restitution pourra être exigée.
- 2.7 En prenant part au jeu-concours, le participant accepte les présentes conditions de participation sans restriction.
- 2.8 DKV LU ne pourra être tenu pour responsable des défauts techniques, notamment des pannes de réseau, d'ordinateur ou défaillances électroniques rencontrés par le participant dans le cadre de sa participation au jeux-concours.

### **3 Tirage au sort des gagnants**

- 3.1 Les gagnants seront tirés au sort le **03/12/2018**. Toute publication répondant aux conditions de participation est éligible au tirage au sort.
  - 3.2 Les gagnants seront avertis sur Instagram et il leur sera demandé de remettre les informations suivantes par message privé ou par e-mail dans les cinq jours ouvrables suivant la date à laquelle ils sont informés de leurs gains :
    - [Nom]
    - [Adresse postale]
    - [Date de naissance]
- En cas d'inobservation du délai susmentionné, le droit au gain expire.

### **4 Concession de droits et exemption**

- 4.1 En participant au jeu-concours, les participants acceptent que leurs contributions postées et publiées (photo, déclaration, citation, etc.) dans le cadre du jeu-concours soient utilisées et rendues publiques par DKV et/ou les agences mandatées par DKV dans les réseaux sociaux ainsi que sur les sites Internet de DKV.  
DKV LU rappelle que les publications et autres posts mis sur les réseaux sociaux ne seront pas supprimés ultérieurement, mais qu'ils descendront généralement vers le bas.
- 4.2 En mettant sa contribution en ligne, le participant/gagnant déclare que ce support est libre de droits de tiers, c'est-à-dire que le support est le sien ou qu'il a obtenu l'accord de l'auteur respectif et des personnes visibles sur le support, et qu'il peut le prouver à tout moment auprès de DKV LU. Le participant/gagnant garantit également qu'aucun autre droit de tiers, notamment aucun droit d'auteur ou de marque, ne sera violé et que le contenu ne comprend aucun sujet incitant à la violence ou pouvant faire l'objet de poursuites pénales et aucun sujet pornographique, offensant ou illégal.
- 4.3 Le participant renonce à faire valoir auprès de DKV LU toute prétention émanant ou devant émaner de tiers à l'encontre de DKV LU suite à la mise en ligne du support. Il s'engage aussi à aider à tout moment et de manière raisonnable DKV LU à se défendre contre de telles prétentions. Les autres droits à dommages et intérêts de DKV LU à l'encontre du participant n'en sont pas affectés.
- 4.4 DKV LU peut refuser ou supprimer un support à tout moment et sans explication ou préavis, si le contenu est illégal, porte atteinte aux bonnes mœurs ou est inapproprié de quelque manière que ce soit.

## **5 Protection des données/Consentement à l'utilisation des données personnelles**

- 5.1 Le responsable du traitement est DKV LU. Le délégué à la protection des données est joignable à l'adresse [dpo@lalux.lu](mailto:dpo@lalux.lu).
- 5.2 Les finalités du traitement sont l'exécution de jeux concours et la prospection commerciale. Les traitements se basent sur le fondement de l'intérêt légitime. L'intérêt légitime s'exprime par la volonté d'informer les personnes concernées de leur gain potentiel et de communiquer les résultats du concours par les médias utilisés pour la communication du concours. DKV LU peut communiquer vos données aux autres sociétés du Groupe LALUX et aux agents du réseau LALUX.
- 5.3 La personne concernée dispose du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données. Toutes les demandes doivent être adressées à [dpo@lalux.lu](mailto:dpo@lalux.lu). La personne concernée dispose également d'un droit de réclamation auprès de la CNPD.
- 5.4 La fourniture des données à caractère personnel n'est pas obligatoire. Ne pas les fournir implique la non exécution des traitements.
- 5.5 Aucune décision ne se fait de façon automatisée ni de profilage produisant des effets juridiques.
- 5.6 La durée de conservation de vos données est limitée à la durée pendant laquelle la conservation des données est nécessaire pour permettre au responsable du traitement de respecter ses obligations en fonction des délais de prescription ou en application d'autres dispositions légales.

## **6 Autres mentions**

- 6.1 La loi applicable est celle du Grand-Duché de Luxembourg.
- 6.2 Si certaines dispositions des présentes conditions devaient être ou devenir sans effet, la validité des autres conditions de participation n'en serait pas affectée.
- 6.3 DKV LU se réserve le droit de modifier les contenus et informations de ce site Internet ainsi que les présentes conditions de participation afin de respecter toute nouvelle législation applicable.
- 6.4 DKV LU se réserve le droit d'annuler le jeu-concours à tout moment et sans préavis en cas de raison valable (par ex. virus dans le système informatique, manipulation ou erreur dans l'application).
- 6.5 Tout recours judiciaire est exclu.
- 6.6 Les gains ne sont pas transmissibles.
- 6.7 Les gains ne peuvent ni être repris ni échangés.
- 6.8 Lors de retrait du gain, les conditions générales de l'entreprise partenaire sont applicables.
- 6.9 Tout les participants à la campagne **#loveluxembourg** sont exclus de la participation au tirage au sort.